



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 02929

Numéro SIREN : 502 139 348

Nom ou dénomination : LA TENTATION DES GOURMETS

Ce dépôt a été enregistré le 10/02/2017 sous le numéro de dépôt 11700



20170117002015

DATE DEPOT : 10/02/2017

N° DE DEPOT : 11700

N° GESTION : 2008B02929

N° SIREN : 502139348

DENOMINATION : LA TENTATION DES GOURMETS

ADRESSE : 26 rue Edouard Jacques 75014 PARIS

MILLESIME : 2015

# LA TENTATION DES GOURMETS

Société à responsabilité limitée  
au capital de 6 000,00 Euros  
Siège social : 26 rue Edouard Jacques  
75014 PARIS

R.C.S PARIS : 502 139 348

Stefane du tribunal  
de commerce de Paris  
Comptes annuels déposés le :

14 FEV. 2017

Sous le N° : 11709

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 30/06/2016 PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2015

### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015 faisant ressortir une perte de 54 757.48 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 2 363.22 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à -52 394.26 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au compte report à nouveau débiteur pour un montant de 52 394.26 Euros

Nous vous précisons que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, de statuer en Assemblée Générale Extraordinaire, s'il y a lieu à dissolution anticipée ou non de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée.

## DECISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2015 VOTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ANNUELLE DU 30/06/2016

### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/15 faisant ressortir une perte de 54 747.48 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 2 363.22 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à -52 394.26 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au compte report à nouveau débiteur pour un montant de 52 394.26 Euros

Nous vous précisons que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, de statuer en Assemblée Générale Extraordinaire, s'il y a lieu à dissolution anticipée ou non de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme  
La gérance



## **LA TENTATION DES GOURMETS**

S.A.R.L. au capital de 6 000,00 Euros

Siège social : 26 rue Edouard Jacques  
75014 – PARIS

R.C.S PARIS : 502 139 348

**Monsieur le Greffier  
Du Tribunal de Commerce de PARIS  
1 Quai de la Corse  
75004 Paris**

**Objet :** Dépôt des comptes annuels / Perte de la moitié du capital  
de l'exercice clos le 31/12/2015

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt au Greffe, les documents suivants :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat) pour l'exercice clos le 31/12/2015,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'Assemblée et la résolution votée,

Le coût de ce dépôt est joint à la présente par chèque bancaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

**La gérance**

# LA TENTATION DES GOURMETS

Société à responsabilité limitée  
au capital de 6 000,00 Euros  
Siège social : 26 rue Edouard Jacques  
75014 PARIS

R.C.S PARIS : 502 139 348

---

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 30/06/2016 PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2015

### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015 faisant ressortir une perte de 54 757.48 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 2 363.22 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à -52 394.26 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au compte report à nouveau débiteur pour un montant de 52 394.26 Euros

Nous vous précisons que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, de statuer en Assemblée Générale Extraordinaire, s'il y a lieu à dissolution anticipée ou non de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée.

## DECISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2015 VOTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ANNUELLE DU 30/06/2016

### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/15 faisant ressortir une perte de 54 747.48 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 2 363.22 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à -52 394.26 Euros.

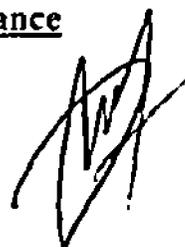
L'Assemblée décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au compte report à nouveau débiteur pour un montant de 52 394.26 Euros

Nous vous précisons que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, de statuer en Assemblée Générale Extraordinaire, s'il y a lieu à dissolution anticipée ou non de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme  
La gérance



Désignation de l'entreprise : LA TENTATION DES GOURMETS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \* 12

Adresse de l'entreprise 26 rue Edouard Jacques 75014 PARIS Durée de l'exercice précédent \* 12

Numéro SIRET \* 5 0 2 1 3 9 3 4 8 0 0 0 1 0 Néant  \*

				Exercice N clos le, <u>31/12/2015</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	18 564	AC	2 802	
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	150 000	AI	150 000	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	52 466	AS	10 625	
	Autres immobilisations corporelles	AT	33 400	AU	8 016	
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	4 013	BI	4 013	
TOTAL (II)		BJ	258 443	BK	175 456	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	7 932	BM	7 932
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 886	BW	1 886
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY	
		Autres créances (3)	BZ	18 447	CA	18 447
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	80	CE	80
	Disponibilités	CF	509	CG	509	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	28 854	CK	28 854	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	287 298	IA	204 310	

Renvois : (1) Dont droit au bail : CP (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CR (3) Part à plus d'un an :

Clause de réserve de propriété : \* Immobilisations : Stocks : Créances : Pour copie certifiée conforme à l'original

Désignation de l'entreprise		LA TENTATION DES GOURMETS		Néant	*	
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....6...000.....)			DA	6 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .....			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK	)	DC	
	Réserve légale (3)			DD	600	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		BI	)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ	)	DG	
	Report à nouveau			DH	2 363	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	(54 757)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
			DL	(45 794)		
<b>TOTAL (II)</b>						
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
				DO		
<b>TOTAL (III)</b>						
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
				DR		
<b>TOTAL (III)</b>						
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	11 153	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	)	DV	152 916
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	29 423	
	Dettes fiscales et sociales			DY	52 756	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Autres dettes			EA	3 856		
Compte régular	Produits constatés d'avance (4)			EB		
			EC	250 104		
<b>TOTAL (IV)</b>						
Ecart de conversion passif *			ED	(V)		
			EE	204 310		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>						
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Écart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			IF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			IG	245 007
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			IH	1 153	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise :		LA TENTATION DES GOURMETS				Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N						
		France		Exportations et Intraraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens * services *	FD	183 121	FE		FF	183 121
			FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	183 121	FK		FL	183 121	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	440	
	Autres produits (I) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	183 561
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	5 227	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	74 093	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(7 932)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	48 417	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	524	
	Salaires et traitements *					FY	75 346	
	Charges sociales (10)					FZ	23 560	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	14 537
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)					GE	37		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	233 809	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	(50 248)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	44	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	44	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(44)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	(50 292)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

## COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		LA TENTATION DES GOURMETS		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			IIA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			IIB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			IIC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			IID	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			IIIE	4 466
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			IIIF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			IIIG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			IIII	4 466
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				IIII	(4 466)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	IIJ	
Impôts sur les bénéfices *			(X)	IIK	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				IIHL	183 561
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				IIHM	238 319
<b>5 - BÉNÉFICE DU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				IIIN	(54 757)
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		IIIO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	IIJY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIIG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	IIIP	
			- Crédit-bail immobilier	IIIQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IIII	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IIJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IIK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		IIEX	
	(9)	Dont transferts de charges		IIA1	440
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		IIA2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		IIA3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		IIA4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		IIA6		
			obligatoires	IIA9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMENDES ET PENALITES				1 121	
REGULARISATIONS CHARGES ANTERIEURES				3 345	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs